

→ CERTIFICAT DE SPECIALISATION

Code RNCP : 34740

Durée :

- Formation alternée sur 1 an
- 490 h en centre de formation (14 semaines)
- 1 330 h en entreprise (38 semaines)
- de septembre à juin.

Lieu :

Fauville en Caux

Modalités pédagogiques :

- Formation en présentiel
- Pratique sur plateaux techniques
- Utilisation des ressources numériques

Coût de la formation : à partir de 6 125 €

Pour connaître le tarif d'un bloc en particulier, se référer au site «www.moncompteformation.gouv.fr»

Financement :

Des prises en charge sont possibles selon le profil du candidat, se référer au site internet ou contacter le secrétariat.

Rémunération :

Possibilité de bénéficier d'une rémunération selon le profil du candidat, se référer au site internet ou contacter le secrétariat.

Contact secrétariat :

 Tél. 02 35 95 97 04

 cfppa.fauville@educagri.fr

 1333 rue Bernard Thélu

Fauville en Caux

76640 Terres de Caux

 www.cfppa.naturapole.fr

Conduite de productions maraîchères - mention AB

Ce diplôme est également accessible
en formation par apprentissage ou en VAE (naturapole.fr)

Objectifs de la formation

Le Certificat de Spécialisation (C.S.) Conduite de productions maraîchères - mention agriculture biologique est un diplôme de niveau 4 qui permet à son-titulaire d'être capable :

- de piloter des unités de production
- de conduire des productions maraîchères en plein air et sous abris
- de conduire une activité de transformation (dans le cas où l'activité complémentaire «transformation des productions maraîchères» est mise en œuvre

Pour les débouchés professionnels, se référer au site internet «naturapole.fr».

Public concerné :

- Demandeur-es d'emploi,
- Salarié-es (statuts PTP, CDD ou CDI, ou contrat de professionnalisation), particuliers,

Conditions d'admission

- Etre âgé-e de 16 ans minimum
- Etre titulaire au minimum d'un diplôme de niveau 4 (BP REA, BP RAPH, BP RPLFFP, Bac Pro, Bac Pro CGEA, Bac Pro CPH, BTS PH, BTS APV, BTS ACSEA, Titre ou certificat de niveau 4 du secteur de la production horticole)
- Le recrutement se fait après entretien et tests pratiques et théoriques avec l'équipe des formateurs-trices en charge des enseignements en vue d'intégrer la formation en contrat de professionnalisation.

Suite au positionnement et pour les personnes en situation de handicap, des aménagements de parcours et d'évaluation peuvent être proposés.



Contenu de la formation

3 Unités Capitalisables Nationales	Bloc 1 : Assurer le pilotage technico-économique des productions maraîchères
	Bloc 2 : Réaliser les interventions liées à la conduite des productions maraîchères
	Bloc 3 : Réaliser les opérations relatives à la transformation des productions maraîchères

Evaluation - Validation

Chaque Unité Capitalisable fait l'objet d'un contrôle en cours de formation.

Le diplôme du Certificat de Spécialisation est délivré aux candidat-es ayant obtenu chacune des 3 Unités Capitalisables.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme.

Chiffres clés

- Taux de réussite à l'examen : non disponible
- Taux d'emploi : non disponible
- Taux de satisfaction : non disponible

Démarches d'inscription :

- Retrait des supports de présentation et du dossier de candidature auprès des services administratifs de l'établissement, ou sur notre site internet.
- Inscription éventuelle à une réunion d'information collective.

Le centre est habilité pour réaliser l'accueil des stagiaires tout au long de l'année. Des phases de réception de dossier, d'entretien et de tests sont fixées régulièrement.

Procédure de recrutement :

A réception du dossier de candidature ou après la réunion d'information, un entretien individuel et des tests sont proposés au demandeur-se. L'entretien et les tests ont pour but de s'assurer de l'adéquation de la formation avec la demande du candidat-e et d'évaluer ses compétences, ses potentialités et ses capacités acquises au terme de différentes expériences sociales, professionnelles et de formation.

L'entretien est réalisé par le responsable de formation. Cette procédure permet de fournir l'ensemble des éléments nécessaires à la décision de la commission de recrutement

Contact secrétariat :

- 📞 Tél. 02 35 95 97 04
- ✉ cfppa.fauville@educagri.fr

- 📍 1333 rue Bernard Thélu
Fauville en Caux
76640 Terres de Caux
- 🌐 www.cfppa.naturapole.fr

cfppa.naturapole.fr